



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 13 FÉVRIER 2012

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le treize février deux mille douze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sont présents :

M ^{mes}	Karen Carignan Lyne Brousseau Chantal Poliquin,	commissaire représentante du comité de parents
MM.	Denis Coutu Gérald Cregheur, Michel Gagnon Michel Morin,	commissaire représentant du comité de parents président

Aussi présents :

M.	Yannick Roy,	directeur général
M ^{me}	Lucie Côté	directrice du Service des ressources financières et secrétaire générale

Le quorum est atteint. Il est 19 h 37.

**2. ADOPTION
ORDRE DUJOUR**

CE-1311-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que proposé.

QUE le président de l'assemblée soit et il est autorisé à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2011 (CE11-12-13) CE-1312-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Lyne Brousseau,

QUE la secrétaire générale soit et elle est exemptée de la lecture du procès-verbal du 13 décembre 2011 (CE11-12-13).

QUE ce procès-verbal soit et il est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.

4.1 DÉBOURSÉS DÉCEMBRE 2011

CE-1313-12 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Karen Carignan,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de décembre 2011, au montant total de deux millions huit cent quatre-vingt-douze mille trois cent quarante dollars et cinquante-cinq cents (2 892 340,55 \$).

ADOPTÉE.

4.2 DÉBOURSÉS JANVIER 2012

CE-1314-12 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Chantal Poliquin,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de janvier 2012, au montant total de deux millions huit cent dix-sept mille six cent soixante-dix dollars et soixante-quatre cents (2 817 670,64 \$).

ADOPTÉE.

5 – Priorités de travail 2011-2012 de la direction générale

Le directeur général présente ses priorités de travail 2011-2012 ainsi que l'avancement des travaux.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

CE-1315-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 45.

Michel Morin, président

Lucie Côté, secrétaire générale